

III

LE SUCRE DE BETTERAVES PEUT-IL SE PRODUIRE AVEC AVANTAGE AU CANADA ?

J'arrive à la grande question : "Le sucre de betteraves peut-il se produire avantageusement en Canada ?"

Je me suis imposé le devoir d'étudier à fond cette question importante.

En 1870, je fus envoyé en Europe par le Gouvernement de la Province de Québec, et plus tard par le Gouvernement Fédéral, avec une mission spéciale dans laquelle entraient pour une large part l'étude de la matière qui nous occupe. Quoique j'eusse déjà lu plusieurs ouvrages de mérite sur le sujet, le travail pratique était nouveau pour moi, ce qui me fit sentir la nécessité absolue de l'étudier avec encore plus de soin. Dans ce but, j'ai consulté les meilleures autorités de l'Europe, et je passai un mois entier à Gembloux, Belgique, à conférer avec les chefs de l'Ecole d'Agriculture du Gouvernement Belge. Je visitai également les contrées environnantes toutes intéressantes pour la production du sucre de betteraves, qui avait pris un tel élan, qu'en deux années, de 1871 à 1873, le nombre des fabriques en Belgique était presque doublé. Une fabrique existait déjà à Gembloux mais deux autres, trois fois plus importantes chacune que la première étaient en construction. Je passai environ 18 mois en Europe, et pendant ce temps, je visitai un nombre considérable d'établissements en Belgique et en Allemagne, dont les systèmes étaient alors considérés comme meilleurs que ceux qui étaient pratiqués en France. D'ailleurs, ce dernier pays était à cette époque engagé dans une guerre désastreuse qui y paralysait toutes les industries, celle du sucre de betteraves comprise. A mon retour, un rapport fut publié, dans lequel je conseillais de faire des expériences de culture de la betterave à sucre, en Canada, afin de constater si cette culture pourrait y être avantageuse pour la quantité et pour la qualité.

En ce qui regarde le système de fabrication en Canada, j'ai acquis la certitude qu'avec un capital nécessaire, et une bonne direction, nous pouvons produire ici le sucre de betteraves à un prix de revient qui ne sera guère plus élevé que celui de l'Europe, lequel est de 4 à 6 cts. la livre pour le sucre raffiné. En cela, je suis heureux de constater que mes appréciations sont appuyées par le témoignage de plusieurs Européens compétents dans la matière, et qui ont visité cette contrée avec soin. Si, à la considérer isolément, la main d'œuvre est plus chère ici qu'en Europe, et peut-être le charbon aussi, (quoique cette question soit loin d'être prouvée, puisque l'on peut avoir la houille actuellement à Québec à raison de \$4.00 à \$4.50 la tonne de 2240 lbs.), cet accroissement, peu conséquent d'ailleurs, du prix de la main d'œuvre, perd de son importance quand on se rappelle qu'environ 100 personnes fabriquent en 24 heures environ 20,000 livres de sucre valant \$1,600 à 8 cents la livre (le prix actuel de ce sucre en gros est de 11 à 12 cts., ce qui ferait une valeur de \$2,200 à \$2,400).

Je dois force-
ment serait inter-
cette étude.

Une fabri-
cations de sucre,

Mais je dois
un avantage de
fabriques ne p-
notre climat sp-
pendant 200 jou-
sucre en Europ-
dernières anné-
profits étaient
sucre, puisque,
longue saison c-
que les Europé-
De fait, pendant
l'Europe sucrière
et perdu leurs
ordinaire du p-
dition de la va-

Je dois c-
sucres étaient
de la producti-
mais depuis, le

Quoiqu'on
tage considéra-
surs que du 1-
tion pour les
d'une bonne v-

C'est là s-
trices de la be-
de plus la vér-
quelqu'un."

Je n'ai p-

Je n'ai p-
an sol ordinai-
de grain. M-
vient égaleme-
ture de cette
différents. T-
Mais ce qui r-